

Afrique de l'Ouest

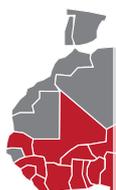
Mise à jour 4Mi

Couvrant les données recueillies par les 4Mi au Mali et au Niger en septembre.
 Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [site web](#) ou s'inscrire [ici](#) à la liste de diffusion.

Vue d'ensemble

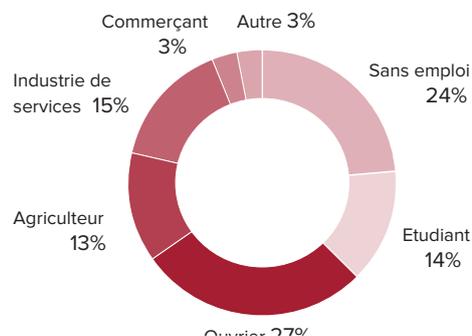
En septembre, le Mécanisme de suivi des migrations mixtes (4Mi) en Afrique de l'Ouest a mené 281 enquêtes approfondies avec des migrants et réfugiés au Mali et au Niger. Les moniteurs 4Mi ont interrogé 103 personnes au Niger, à Agadez et Niamey, et 178146 personnes au Mali, à Mopti, Gao et Tombouctou.

Profils



160 hommes et 121 femmes ont été interrogés, originaires de 21 pays d'Afrique centrale et de l'ouest, ainsi que de Libye et d'Algérie. L'âge moyen des répondants est de 28 ans. 91% d'entre eux ont reçu une éducation scolaire, dont 33% une éducation de niveau primaire, 20% de niveau secondaire (collège ou lycée) et 20% de niveau universitaire. Les autres ont reçu une éducation religieuse ou une formation professionnelle. Dans leur pays d'origine, 62% des migrants et réfugiés interrogés exerçaient une activité professionnelle, 24% étaient sans emploi et 14% étudiants.

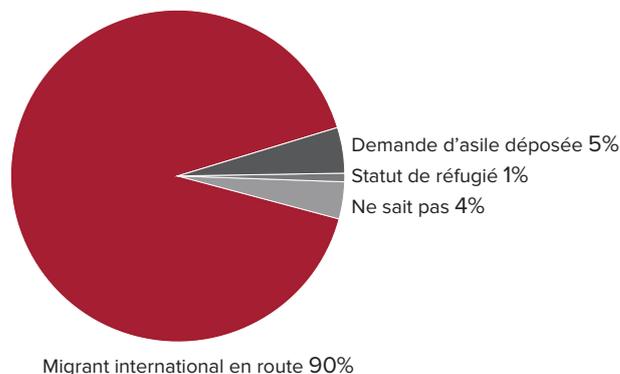
1. Activité dans le pays d'origine



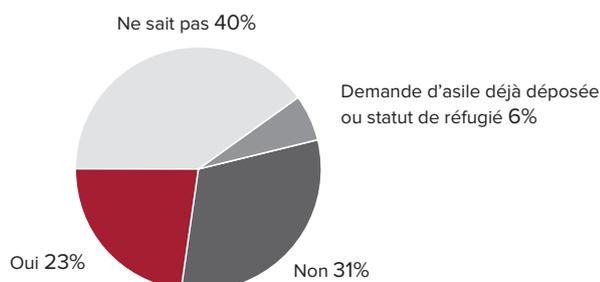
Asile et statut

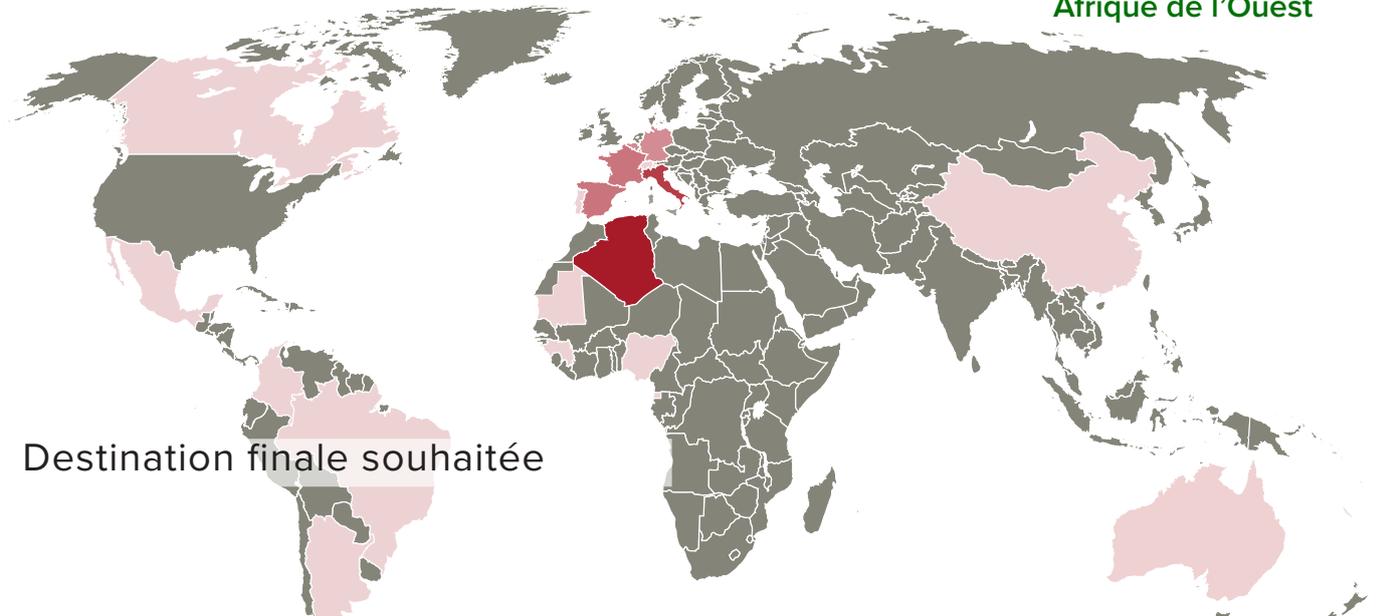
Parmi les répondants, treize ont déposé une demande d'asile au Niger et au Burkina Faso et deux ont reçu le statut de réfugié au Niger. 23% des répondants ont indiqué avoir l'intention de déposer une demande d'asile dans leur pays de destination, dont la majorité en Algérie. Bien que ces chiffres ne soient pas représentatifs du nombre total de personnes qui migrent, ils montrent qu'il y a des demandeurs d'asile et réfugiés dans ces flux migratoires.

2. Asile et statut



3. Intention de demander l'asile dans le pays de destination

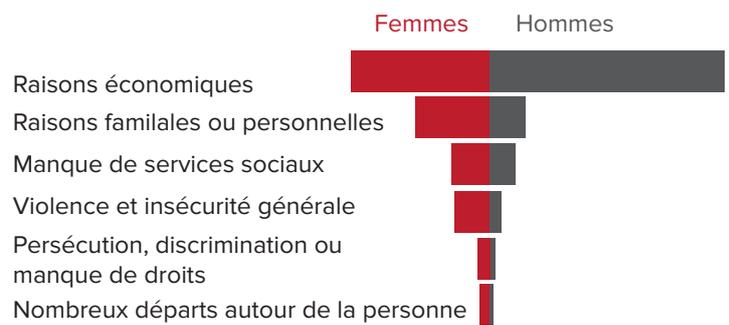




Motivations de départ

La majorité des migrants et réfugiés interrogés ont indiqué que le facteur économique était une des raisons de leur départ. 67 personnes, dont 42 femmes, ont indiqué être parties pour des raisons personnelles ou familiales, dans 7 cas pour fuir un mariage forcé en Côte d'Ivoire, Guinée, au Burkina Faso, Niger, Nigéria et Cameroun. 9 personnes ont migré à cause de violences domestiques, et 7 à cause d'un divorce. 39 migrants et réfugiés ont également indiqué que le manque de services sociaux ou la mauvaise gouvernance du pays les ont incités à partir. 28 répondants ont déclaré avoir migré pour fuir la violence et l'insécurité générale, liée pour 13 répondants à la présence de groupes armés au Nigéria, au Mali et au Niger. Enfin, 11 personnes ont indiqué être parties à cause de persécutions, discriminations ou manque de droits, pour des raisons ethniques, religieuses ou politiques.

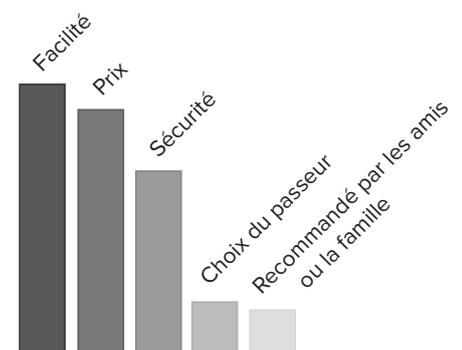
4. Motivations de départ



Le voyage

Les migrants et réfugiés interrogés en septembre ont indiqué différents critères concernant le choix de la route : la facilité d'accès (201), le prix (182), la sécurité (136), le choix du passeur (38) ou les recommandations des amis ou de la famille (32). 31% des répondants ont déclaré avoir pris la décision de partir eux-mêmes. Les autres répondants ont indiqué avoir été influencés par différentes personnes : 42% par leurs amis, 16% par leurs parents, 21% par leurs frères et sœurs, 11% par la diaspora, 6% par leur époux et 5% par des passeurs. La majorité des répondants a déclaré l'Europe (48%) comme destination finale souhaitée, en particulier l'Italie (19%), l'Allemagne (9%) et la France (8%). Les migrants et réfugiés transitant par le Mali ont majoritairement indiqué l'Afrique du Nord comme destination préférée (55%), principalement l'Algérie (47%). 4% des répondants sont en migration vers un autre pays d'Afrique de l'Ouest, et 8% ont indiqué vouloir se rendre dans une autre région du monde.

5. Choix de la route



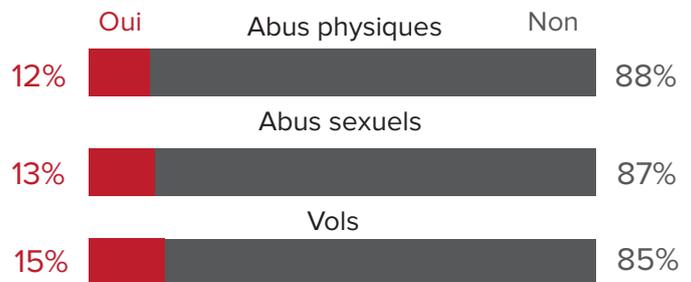
Protection

En septembre, les migrants et réfugiés interrogés ont rapporté 59 cas d'abus physiques, commis principalement par des forces de sécurité, la police ou l'armée (46%), des passeurs (15%), d'autres migrants (10%) et des agents d'immigration (10%). La plupart de ces abus ont été perpétrés au Niger (31 cas) et au Burkina Faso (19 cas).

Les femmes interrogées ont rapporté 24 cas d'abus sexuels, commis majoritairement par des forces de sécurité (30%), des passeurs (18%), des groupes criminels (18%), et d'autres migrants (17%) et des personnes non identifiées (17%). Sept cas de viols ont été rapportés en septembre, dont trois au Mali et quatre au Niger. 47 cas de vols ont été rapportés, dont 17 commis à Agadez, au Niger. Ces vols concernent principalement les affaires personnelles (33 cas), de l'argent (21 cas) et des documents d'identité (15 cas).

11% des migrants et réfugiés interrogés ont été détenus par la police, des militaires ou agents d'immigration, au Mali (6 cas à Mopti/Sévaré, 6 cas à Sikasso, 2 cas à Bamako, Kayes et Segou), au Niger (8 cas à Agadez et 3 à Zinder), au Burkina Faso (4 cas à Dédougou, 1 à Ouagadougou, Ouahigouya, Djibo et Kantchari). 31 % des répondants ont payé des pots de vin à des agents d'immigration, en moyenne trois fois au cours de leur voyage pour des montants d'environ 10 000FCFA (18 USD) par pot de vin. Les villes les plus concernées sont Agadez (45 cas), Niamey (25 cas) et Zinder (13 cas) au Niger, Bamako (18 cas) au Mali et Kantchari (20 cas) au Burkina Faso.

6. Incidents de protection



7. Détention et pots de vin



Le mécanisme de suivi des migrations mixtes (4Mi) est une approche innovante de collecte et d'analyse de données le long des principaux corridors migratoires, répondant au besoin d'obtenir de meilleures données sur les questions de protection concernant les demandeurs d'asile, les réfugiés et autres personnes en mouvement. Au Niger et le Mali, le 4Mi cherche à combler les lacunes liées au manque de connaissances sur la nature des mouvements migratoires et les risques en terme de protection des migrants et réfugiés en mouvement depuis et au sein de l'Afrique de l'Ouest.

Le 4Mi est généreusement soutenu au Mali et au Niger par le HCR

